

ÉTHIOPIE

Depuis cinq ans, une répression implacable s'abat sur les journalistes

Index AI : AFR 25/09/98

Embargo : 25 avril 1998, 00H01 GMT

Amnesty International publie aujourd'hui (jeudi 23 avril 1998) un nouveau rapport sur les détentions de journalistes en Éthiopie. Ce rapport met en évidence la récente escalade des attaques gouvernementales dirigées contre la presse indépendante, qui place cet État – alors même qu'il se targue d'encourager la liberté et les critiques de la presse – parmi les pays d'Afrique où les médias sont les plus menacés.

Plus de 200 rédacteurs en chef et journalistes travaillant dans le nouveau secteur de la presse indépendante ont été arrêtés à différentes occasions depuis 1993, uniquement pour avoir rédigé ou publié des articles critiques à l'égard du gouvernement. Ils ont été détenus aux termes de la loi de 1992 sur la presse qui, en maintenant un certain flou autour de la définition des infractions, permet à la police et aux autorités judiciaires de prendre des mesures répressives, avec l'aval du gouvernement.

À ce jour, 16 journalistes se trouvent en détention à Addis-Abeba. Pour la plupart, ils ont été emprisonnés des mois durant sans être formellement inculpés. Des dizaines d'autres journalistes arrêtés durant l'année 1997 ont bénéficié d'une libération conditionnelle, mais demeurent passibles de poursuites et d'incarcération. Pour la seule année 1998 [à ce jour], on a recensé au moins 14 nouvelles arrestations, dont une attaque sans précédent contre le journal Tobia.

Officiellement, les journaux et les journalistes ne sont pas soumis à la censure en Éthiopie.

Toutefois, dans son rapport, Amnesty International relève que les mesures de répression sont systématiques et délibérées – et que le gouvernement se refuse à prendre acte des critiques persistantes formulées à son encontre par la communauté internationale. Le rapport fournit des précisions sur les points suivants :

- la manière dont la loi sur la presse – pompeusement qualifiée de « proclamation destinée à garantir la liberté de la presse » – a été brandie comme une arme contre les critiques émanant des médias et enfreint les normes internationales relatives à la liberté de la presse ;
- des cas de journalistes détenus pour avoir signé des articles critiquant le gouvernement ;
- d'autres violations perpétrées à l'encontre de journalistes placés en détention. En effet, outre le caractère illégal de leur détention, il y a lieu de s'interroger sur les traitements qu'ils subissent durant leur garde à vue et sur l'équité de leurs audiences et procès.

Pour conclure, Amnesty International émet des recommandations et prie instamment les autorités éthiopiennes de libérer immédiatement tous les journalistes détenus en tant que prisonniers d'opinion, de veiller à ce que les journalistes puissent exercer leur profession sans craindre d'être victimes d'une arrestation arbitraire et d'amender la loi sur la presse afin de la rendre conforme à la Constitution et aux normes internationales relatives à la liberté d'expression. 1

Pour obtenir un exemplaire du rapport intitulé Ethiopia: Journalists in prison – press freedom under attack (index AI : AFR 25/10/98) [Éthiopie. Des journalistes détenus – la liberté de la presse menacée] ou un entretien, veuillez contacter l'équipe chargée de l'Afrique de l'Est : 44 171 413 5611 / 5625 ou le service de presse : 44 171 413 5566. Ligne RNIS disponible.